

PARCOURS DE FORMATION

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

Parcours théorique

La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec des tablettes ou avec un enseignant le mardi et le vendredi aux heures d'ouverture du bureau ou via Internet.

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thèmes en cours collectifs

- La « théorie de la conduite » reprenant les différents thèmes afin d'aborder la conduite plus sécuritairement.

Les thèmes abordés pendant les cours théoriques (sur demande)

- Alcool et stupéfiants
- Intersection et priorités
- Signalisation
- Nouvelles technologies et Ecomobilité
- Vitesses, distances de sécurité
- Défaut de port de la ceinture, le téléphone au volant et autres distracteurs.

Les thèmes spécifiques deux roues sont

- Les distances de sécurité
- L'inter-file
- L'équipement

Parcours pratique

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit (leçons prises en hiver).

Un voyage école vous sera proposé.

En quoi consiste un voyage école ? Il permet de partir en groupe de trois élèves qui conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée.

Avant de partir, les élèves préparent au préalable l'itinéraire.

Ces voyages permettent d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS. Ils favorisent l'autonomie et vous permettent également d'apprendre en observant les autres élèves.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

Les horaires d'ouverture du bureau sont les suivants

Lundi fermé

Mardi 8h à 12h et 14h à 18h

Mercredi 8h à 12h et 14h à 19h

Jeudi 8h à 12h et 14h à 18h

Vendredi 8h à 12h et 14h à 19h

Samedi 10h à 12h

Les horaires des leçons de conduite et les cours théoriques sur demande sont les suivants

Lundi 8h à 17h

Mardi 8h à 19h

Mercredi 8h à 19h

Jeudi 8h à 12h et 14h à 19h

Vendredi 8h à 19h

Samedi 8h à 12h et 13h à 17h